



Expatrié roumain en attente de statut

Par **dreddy**, le **08/09/2009** à **17:11**

Bonjour, rnJe suis Educateur spécialisé en stage dans une structure d'accueil et de soins pour personnes dépendantes dans la région Toulousaine. rnActuellement en suivit d'un homme d'origine roumaine, ayant intégré un appartement thérapeutique, le souhait de cette personne par la suite est bien sur la réinsertion . Celle-ci qui a fait les démarches nécessaires pour trouver du travail depuis déjà quelques mois, avec le consulat roumain a marseille, sans grands résultats pour le moment. rnrnDans le but de l'accompagner au mieux, j'aurais voulu connaitre les droits de cette personne, Roumaine, en matière de santé, de travail et d'aides sociales. Quels sont les papiers nécessaire pour obtenir un statut de travailleur? Comment s'inscrire au pole emploi?. Sachant aussi que le seul papier qu'il possède actuellement est sa carte d'identité roumaine qu'il doit recevoir dans les jours a venir et qu'il possède un diplome en marketing, en roumanie, les statut des pays de l'est étant complexes, est-il en règle pour travailler avec sa seule carte d'identité?....etc rnrnMERCI D'AVANCE